

Dans un soucis de vous préserver, nous vous proposons de provisionner la somme correspondant à la redevance afin de vous éviter de payer une grosse somme d'un coup.

Après discussion, l'association « les Triaicaires », dont un de ses objectifs est la conservation du patrimoine de Lespinassière, se propose de centraliser ces provisions dans ce but.

Quelque soit l'issue du combat, vous n'aurez jamais à repayer votre forfait.

Les Triaicaires vont donc vous contacter dans cet objectif.

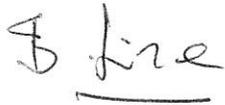
**Plus nous serons nombreux à provisionner, plus nous montrerons notre détermination à conserver la gestion de l'eau sur la commune.**

Le Conseil Municipal de Lespinassière

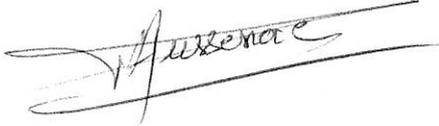
DAZZAN S.



Bernadette SIRE



Danielle AUSSENAC



Jacqueline NOGUERA



TORRES PIERRE.

LUCET

Charles

